REPONSE de JEAN BAPTISTE à la lettre de l'Honorable Juge DEBONNE, représentant de la *Ville* et du Comté de Québec.

MONSIEUR,

J'AI été bien flatté de l'honneur de recevoir une de vos lettres à mon adresse particuliere, et je me suis felicité en la recevant d'avoir un représentant si poli. Tout ne m'y a pourtant pas plu également, et je prendrai la liberté de vous dire ce que j'en pense. Premierement, on nous a fait remarquer que vous vous donniez des airs d'avoir été *vaincu par nos sollicitations reiterées*, et d'avoir été *entrainé* au Poll et élû malgré vous par la force de *votre mérite*. Vous auriez pu attribuer aussi quelque chose à *notre mérite*, et nous laisser jouïr un peu de l'honneur d'avoir été *sollicités*. Je ne sais si vous parlez pour ce pays-ci, mais il est certain qu'on n'y croira rien de cette histoire: on sait partout que vous n'êtes pas homme à attendre qu'on vous sollicite, et qu'on vous prenne *malgré vous*, et nonobstant ce que vous dites de votre *projet de ne plus servir dans le parlement*, il y a long-tems qu'on remarque vos complimens aux milices et qu'on sait ou cela tendoit; on sait la raison de votre absence du Parlement l'hyver dernier, et enfin on vous a trop vu courir, le chapeau à la main, dans les petites rues de la ville et des fauxbourgs lorsque le tems des élections approchait. Tout cette histoire là est mal arrangée, et on la tourne en raillerie contre nous.

On nous a fait remarquer aussi qu'en voulant nous complimenter, sur notre respectabilité, vous avez appliqué ce compliment au nombré, plutôt qu'aux personnes. Ce n'est peut-être qu'un défaut de style. Mais il ne se rencontre pas heureusement dans cet endroit; il faudrait être plus sur ses gardes dans de pareilles occasions.

Le mépris que vous témoigné de la lettre que je m'étois fait l'honneur de vous écrire sur la Gazette, pour vous faire nos propositions, ne m'a pas fait plaisir; vous montrez un peu trop de fierté à ce sujet; vous n'étiez pas si fier parmi nous: je n'aime pas qu'on nous renie publiquement.

Il n'étoit pas necessaire de nous dire que vous étiez *éligible;* nous le savons bien puisque nous vous avons *élû* nous mêmes; nous savions bien aussi que les Juges tels que vous, sont *éligibles*, et même *plus éligibles* que les autres, à cause des advantages particuliers qui leur donnent la *predilection*. La mauvaise reputation

même, qui nuit aux autres, est sun avantage pour eux. Nous é-
tions bien persuadés de tout cela ; vous auriez du plutôt nous as-
surer de votre fidélité a remplir vos engagemens envers nous.

Po[illegible] votre *délicatesse*, votre *conscience, et votre parole*, vous auriez
du, [illegible] conscience, n'en pas parler, non plus que de vos *principes in-
variables.* Cela ne fait qu'exciter à rire, et nous n'aimons pas qu'on
rie de notre représentant ; vous pouviez vous contenter de parler de
votre *prudence*, que chacun connoit.

Votre interpretation de la parole que vous aviez donnée en sor-
tant du poll de la Haute Ville, à été trouvée mal adroite à la suite
de *l'explosion de l'orage* que vous aviez prévu dès la veille, et de
l'apparence probable de votre succès : car, comment voulez vou qu'on
croye que c'est *l'explosion de l'orage* qui vous à fait sortir si vite du
poll, quand vous voulez faire entrendre que vous n'en êtes sorti
que *parce qu'on ne croyoit plus vos services nécessaires.* On nous a
reproché que ce n'était pas là mentir finement ; laissez nous du
moins l'honneur d'entendre dire que vous êtes *rusé.*

C'est dommage que ces petites inadvertances se soient trouvées dans
votre lettre, car du reste, on n'a que des complimens à vous faire ;
vous faites sonner notre *bravoure* et notre *nombre* si haut qu'on a trouvé
que vous parliez comme un général d'armée : le tout est si *imposant*,
quenous avons presque eu peur de nous mêmes en lisant votre lettre ;
çela nous fait vraiment honneur. Nous n'aurions pourtant pas été fa-
chés que vous y eussiez glissé quelque chose sur notre *honnêteté* ; car il y
a des railleurs qui remarquent que vous ne nous avez pasfait de compli-
mens sur ce point.

Quand au cortege nous n'avons que des remercimens a vous faire. J'ai
eu l'honneur d'être un de ceux qui ont eu la satisfaction de le composer.
Il y avoit longtems que je n'avois eu le plaisir d'aller en caleche ; j'ai
profité d'une si bonne occasion qui m'en offrait toutes payées ; et je
suis bien aise que çela vous ait un peu touché le cœur, et ait été
une satisfaction, proportionnée à votre délicatesse, des desagremens
qu'on vous préparoit. Nous sommes biens fachés que la crainte de ces
desagremens vous a fait partir si vite ; car quand on auroit du même,
vous mettre au pillori, nous vous y aurions aussi bien soutenu qu'ail-
leurs, le lieu n'y faisoit rien ; et notre *cortege nombreaux auroit été plus
que suffisant pour effacer jusqu'aux moindres traces de ce petit desagrement.*
Nous sommes sur-tout bien aise que ce cortege ait donné une *leçon utile*
à quelques uns, et si vous jugiez à propos de repeter la leçon, je puis

vous assurer que nous serons toujours prets, et que vous pouvez conter sur notre zèle et celui de tous les chartiers de la ville, à vous accorder cette *faveur* que vous avez la bonté de trouver si *honorable*. Nous serons infatigables à illuster le *soutien inébranlable de l'honneur de la Couronne*, et à donner à tout l'univers, *des spectacle imposant et inoüis jusqu'ici*.

Dans ces sentimens, et dans ceux que vous me connoissiez déjà, permettez moi de me souscrire avec le plus profond respect,

Monsieur,

Notre digne représentant,

Votre très humble,

et très obéissant Serviteur,

JEAN BAPTISTE.

Quebec, 16e. *Juillet*, 1804.

P. S. Nous somme charmé de voir votre opinion déterminé d'avance sur certaines Elections; et nous sommes bien pérsuadés que rien ne pourra la changer. Prenez garde seulement qu'il n'en rejaillisse rien sur la notre à cause de la *prédilection*.